



## Reconnaissance AEAI N° 30988

Titulaire	Fabricant
Forster Profilsysteme AG Hofstrasse 41 8590 Romanshorn Suisse	
<b>Groupe</b>	242 - Portes coupe-feu avec vitrage
<b>Produit</b>	FORSTER FUEGO LIGHT EI30-2
<b>Description</b>	Porte à deux battants en tôle d'acier/d'acier fin (E=3mm) et panneau ROCKWOOL-FLUMROC PARA (E=60mm, PS=85-90kg/m3), E=65mm, vitrage PYROSTOP 30-10 (E=15mm, Lmax=1524mm, Smax=1.13m2), joints KERAFIX FLEXPLAN 200 NG-A et caoutchouc, affleurée. Huisserie en acier/acier fin, avec joints KERAFIX FLEXPLAN 200 NG-A et caoutchouc. Verrouillage multiple.
<b>Utilisation</b>	EI 30 Btest=2600mm, Htest=2800mm Dans cloisons n° AEAI 22378, 23661, 24027, 24030, 24032, 24034, 24035, 24040 Utilisation voir pages suivantes
<b>Documentation</b>	ift, Rosenheim: Rapport d'essai '19-001007-PR01 (PB-C04-01-de-01)' (25.04.2019), Rapport d'essai '271 32891' (22.03.2007), Rapport d'expertise '19-001629-PR01 (GAS-C04-01-de-01)' (27.09.2024)
<b>Conditions d'essai</b>	EN 1634-1; EN 1363-1
<b>Appréciation</b>	Résistance au feu EI 30
<b>Durée de validité</b>	31.12.2030
<b>Date d'édition</b>	03.07.2025
<b>Remplace l'attestation du</b>	02.03.2023

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais des portes, fermetures, fenêtres est indiqué dans la norme EN 1634-1:2014, chapitre 13.

Le domaine d'application directe définit les changements admissibles sur l'élément d'essai à la suite d'un essai réussi de résistance au feu. Ces modifications peuvent être appliquées automatiquement sans que le commanditaire ait besoin de rechercher une évaluation, un calcul ou une approbation supplémentaire.

### VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles admises dépend du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

#### Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

### MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, les matériaux et la construction du bloc-porte ou de la fenêtre ouvrante doivent être identiques à ceux de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (par exemple, coulissant, à simple ou double action) ne doivent pas être modifiés.

#### Construction en métal

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes de métal autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur du métal de 25 % au maximum.

#### Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation sur les bords, y compris le type et le nombre de fixations par mètre de périmètre, ne doivent pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions (largeur et hauteur) du verre de chaque vitrage intégré dans un élément d'essai peuvent être :
  - Dimensions selon extension du domaine d'application
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions du verre de chaque vitrage inclus dans un élément d'essai ne doivent pas être augmentés.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre de chaque vantail, ou la distance entre les baies vitrées, ne doit pas être réduite par rapport à celles incorporées dans les éléments d'essai.  
La largeur minimale de la frise est de 220mm.

#### Finitions décoratives

- Lorsque la peinture de finition n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.

#### Fixations

- Il est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit. Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

#### Quincaillerie de bâtiment

- Il est permis d'augmenter le nombre de paumelles et de pions anti-dégonfage, mais il ne doit pas être réduit.



## Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après :

Rapport d'expertise ift Rosenheim, n° 19-001629-PR01 (GAS-C04-01-de-04) du 27.09.2024

- Vide de cadre :  
Bmin=530mm Hmin=405mm Smin=0.21m<sup>2</sup>  
Bmax=2600mm Hmax=2800mm Smax=7.30m<sup>2</sup> Verrouillage multiple  
Bmax=2600mm Hmax=2800mm Smax=7.30m<sup>2</sup> Serrure à clenche unique, avec verrouillage vers le haut  
Bmax=2348mm Hmax=2395mm Smax=5.09m<sup>2</sup> Serrure à clenche unique (uniquement pour porte en tôle d'acier)
- Type et épaisseur de la tôle d'acier du vantail :  
Acier doux : E=2.5-3.0mm  
Acier inoxydable: E=2.5-3.0mm
- Elargissement de cadre (huisserie) :  
Profilé de cadre tubulaire en acier avec plaque ROCKWOOL-FLUMROC PARA (E=60mm, PS=85-90kg/m<sup>3</sup>), recouvert des deux côtés de tôle d'acier (E=2.5-3.0mm), sur le pourtour en une à trois faces, Bmax/Hmax : ≤1000mm (uniquement pour porte en tôle d'acier)
- Vitrages :  
Montage variante 1

Type de vitrage	E [mm]	Max. [mm]	Hmax [mm]	Smax [m <sup>2</sup> ]	Largeur de la frise min. [mm]
Pyrostop 30-1x	≥15mm	1004	2364	2.37	220
Pyrostop 30-2x	≥18mm	1004	2364	2.37	220
Pyrostop 30-xx, Isolierglas P4A, P5A, P6B	32-53mm	1004	2364	2.37	220
Pyrostop 30-10x	≥16mm	1004	2364	2.37	220
Pyrobel 16, Monoglas	≥17mm	1004	2364	2.37	220
Pyrobel 16, Isolierglas	≥29mm	1004	2364	2.37	220
Hero-Fire EI30, Monoglas	≥12mm	1004	2364	2.37	220
Fireswiss Foam 30-xx, Monoglas	≥15mm	1004	2364	2.37	220
Fireswiss Foam 30-xx, Isolierglas	32-53mm	1004	2364	2.37	220
Pyranova S2.x	≥15mm	1004	2364	2.37	220
Pyranova secure 30 P8B RC3	35mm	1004	2364	2.37	220
Pyroguard T-EI30 18-2	≥18mm	1004	2364	2.37	220
Pyroguard T-EI30 16-2 VI	≥16mm	1004	2364	2.37	220
Pyroguard T-EI30 18-2 VI	≥35mm	1004	2364	2.37	220
Swissflam 30xx	16/28mm	1004	2364	2.37	220
Contraflam 30	≥16mm	1004	2364	2.37	220
Contraflam 30-2 IGU	32-53mm	1004	2364	2.37	220
Climaplus/Protect					
Contraflam 30-2	≥20mm	1004	2364	2.37	220
Polflam EI30	≥20mm	1004	2364	2.37	220

### Montage variante 2

Type de vitrage	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m <sup>2</sup> ]	Largeur de la frise min. [mm]
Pyrostop 30-1x	≥15mm	624	624	0.39	220
Pyrostop 30-2x	≥18mm	624	624	0.39	220
Pyrostop 30-10x	≥16mm	624	624	0.39	220
Pyrobel 16, Monoglas	≥17mm	624	624	0.39	220
Fireswiss Foam 30-xx, Monoglas	≥15mm	624	624	0.39	220
Pyranova S2.x	≥15mm	624	624	0.39	220



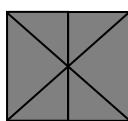
- Ferme-porte en applique ou intégré
- Avec/sans joint de sol
- Quincaillerie diverse
- Autres variantes selon le rapport d'expertise

## Complément à l'attestation d'utilisation AEAI

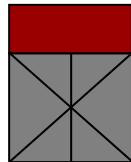
Les possibilités d'utilisation du produit sont élargies aux types de construction suivants correspondant au schéma de base :

### MONTAGE DE PORTES À 2 BATTANTS (K8-K13) DANS UNE PAROI NON NORMALISÉE (K14)

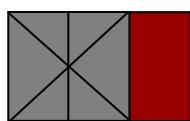
**K 8**



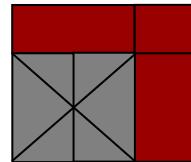
**K 9**



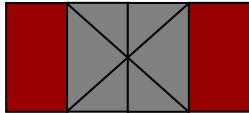
**K 10**



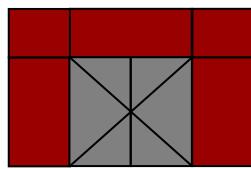
**K 11**



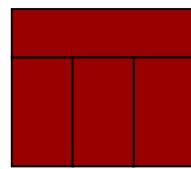
**K 12**



**K 13**



**K 14**



#### Bases :

(K8) Porte dans une construction support normalisée

n° AEAi 30986

(K13) Porte dans une construction support non normalisée

n° AEAi 30988

(K14) Paroi non normalisée

n° AEAi 22378, 23661, 24027, 24030, 24032, 24034, 24035, 24040

#### Représentation des types de construction :

La représentation en images des types de construction donne un aperçu complet des portes avec imposte et / ou partie(s) latérale(s). Le type de construction K14 montre une paroi non normalisée (paroi avec une largeur illimitée), conforme à la norme EN 1364-1.

La durée de validité de ce complément correspond à la durée des attestations d'utilisation AEAI sur la base desquelles il repose. Si la validité d'une ou plusieurs des attestations d'utilisation AEAI mentionnée ci-dessus expire, ce complément perd la validité.